



11/08 COULOMBIERS

La commune de Coulombiers avait reçu sa borne et un panneau générique en 2019. En ce 11 août 2022, Claudine Menon, maire déléguée de Coulombiers avait décidé d'inaugurer son panneau spécifique durant la cérémonie annuelle commémorant les combats du sous groupement Noiret du 12e RC pour libérer la commune. Ce fut fait avec ferveur et dignité en présence d'une participation nombreuse de la population du village, sur le site du Chenil où se trouve la stèle 2e DB.



Madame Menon dévoile le panneau spécifique relatant la libération de sa commune

11/08 LA HUTTE



Dépot de gerbes devant la stèle de la Hutte

Monsieur Alain Courné maire délégué de Saint Germain-sur-Sarthe, en présence de la maire de Fresnay-sur-Sarthe Fabienne Labrette-Ménager, commune nouvelle englobant Saint Germain-sur-Sarthe, nous a accueilli en présence d'une importante délégation de porte-drapeaux pour la cérémonie commémorative des combats meurtriers de la Hutte qui mit aux prises le sous groupement Farret du GTD aux éléments allemands de la 9^e Panzer. Jean Piétri, le spahi qui avait participé à ces combats, n'avait pu se déplacer. Mais toute l'assistance eut une pensée pour lui. A l'issue de la cérémonie, Mr Courné reçut tous les participants à Saint Germain, pour un moment de convivialité autour d'un rafraîchissement bienvenu compte tenu de la forte chaleur.

11/08 FYÉ

A Fyé, une cérémonie sous la présidence du maire, Jean-Pierre Frimont s'est déroulée le 11 août en hommage aux 25 soldats de Leclerc morts pour libérer la commune, devant l'imposant monument érigé en l'honneur des soldats de la division Leclerc mortellement tombés lors des combats des 10 et 11 août 1944 pour libérer le département de la Sarthe. La plupart des communes mentionnées sur le monument ont rejoint la voie de la 2^e DB. A noter qu'il manque des communes où des combats se sont pourtant déroulés comme par exemple Doucelles. Précisons aussi que les communes sur lesquelles il n'y a pas eu de combat mais qui ont été traversées par la 2^e DB en premier, donc libérées par elle, sont éligibles pour intégrer la voie de la 2^e DB.

Le monument départemental de Fyé en l'honneur des combats menés par la 2^e DB dans la Sarthe

